

Faculté de médecine



MED 3

Doctorat en sciences médicales

Gestion du programme**MD** Faculté de médecine

Les dossiers des doctorands inscrits **avant l'année académique 1999/2000** sont gérés par une entité commune désignée par Commission du doctorat en sciences médicales et du doctorat en sciences biomédicales.

Composition de la commission

Président : M. Crommelinck

Membres : P. Gianello, J.M. Gillis, V. Gregoire, Fr. Houssiau, D. Maiter, Fr. Opperdoes

Les dossiers introduits **à partir de l'année académique 1999/2000** sont gérés par les Commissions de gestion des écoles doctorales.

- Ecole doctorale de Biochimie, Biologie cellulaire et Microbiologie fondamentale (BCM)
- Ecole doctorale de recherche clinique (DCLI)
- Ecole doctorale de génétique et d'immunologie (GIM)
- Ecole doctorale de physiopathologie, pharmacologie et morphologie cellulaires (PPMC)
- Ecole doctorale de neurophysiologie (rnsc)

Secrétariat de la Commission des doctorats et des écoles doctorales : R. M. Gomes Da Silva

*STAC/5360, avenue E. Mounier, 53, 1200 Bruxelles**Tél. 027649331**Télécopie : 027649330**E-mail Rui.Gomes@ucmd.ucl.ac.be***Demande d'admission**

Pour une information plus détaillée sur les procédures de candidature, d'inscription, d'évaluation et de défense, on consultera sur le réseau : http://www.md.ucl.ac.be/fac/public/commissions/doctorat_med/intro.htm ainsi que les pages de la brochure de 3e cycle qui sont consacrées aux écoles doctorales.